

QUOI DE NEUF ?

Regard sur l'actualité de la santé et de la prévoyance

DU CÔTÉ DES RÉGIONS

SOLIDARITÉ

Familles d'accueil pour chiens guides

Mérignac (33) et Biot (06)

L'Union des aveugles et déficients visuels (Unadev) est une association qui dispense des formations (cyberbraille, informatique, etc.) et propose des activités sportives ou culturelles. Elle a aussi créé deux écoles de chiens guides, à Mérignac et à Biot, qui ont permis à 400 aveugles de recevoir gratuitement un chien. L'établissement mérignacais, qui fêtera ses vingt années en 2005, cherche des familles

d'accueil pour héberger des chiots avant leur entrée en "apprentissage".



© PhotoDisc

> Contact: 05 56 33 85 85
ou www.unadev.com

INSERTION

Un coup de pouce solidaire

Isère

L'Association dauphinoise de formation à l'emploi (ADFE) aide plus de 90 personnes par an à se réintégrer professionnellement, notamment au sein d'entreprises ou de chantiers spécifiques. Solidaire, MCI - mutuelle santé partenaire du groupe Macif - soutient financièrement les opérations d'insertion. De son côté, la Fondation Macif a subventionné la structure recevant les plus précaires et les chantiers d'insertion de réfection d'espaces verts ou d'appartements HLM sur Grenoble.

> Contact: ADFE, au 04 76 40 29 29



© Michel Gasarian/Editingserver

SECOURISME

Apprendre les gestes qui sauvent

Le ministère de l'Éducation nationale réfléchit à l'entrée du secourisme à l'école. Cet apprentissage des gestes des premiers secours sera plus qu'utile, à la maison comme sur la route. En effet, la Croix-Rouge estime que si 20% des Français étaient formés, 10 000 vies seraient sauvées chaque année. Accessible à tous, l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) dure en moyenne dix heures. Elle se prépare dans de nombreuses associa-

tions pour un coût allant de 30 à 90€. La Croix-Rouge dispense gratuitement l'initiation aux premiers secours (IPS). En outre, la loi oblige les entreprises de plus de 20 salariés à prendre en charge la formation d'une partie suffisante du personnel pour intervenir en cas d'accident.

> Contact: Croix-Rouge, au 0820 16 17 18; Fédération nationale de protection civile, au 01 40 86 50 24, ou www.protection-civile.org; www.secourisme-pratique.com



Bleu saphir



Gris perle



Vert amande



Miel doré



Cannelle

© Johnson & Johnson Vision Care

LENTILLES DE COULEUR

Attention au mauvais usage!

Vendues comme des accessoires de mode, les lentilles colorées nécessitent les mêmes précautions d'usage que les lentilles correctrices de vue. Un modèle non adapté ou une mauvaise hygiène peuvent entraîner des complications graves (par exemple, un ulcère de la cornée pouvant aboutir à la perte de la vue) ainsi que la transmission de maladies infectieuses, en particulier chez les personnes qui s'échangent couramment les lentilles. Pour encadrer cette pratique, le Syndicat national des ophtalmologistes de France (Snof) demande l'adoption d'une directive européenne intégrant les lentilles colorées, même non correctrices, dans les mêmes dispositifs médicaux que les autres lentilles, comme c'est le cas aux États-Unis. Si vous avez le moindre doute quant à l'utilisation de vos lentilles, n'hésitez pas à consulter votre ophtalmologiste.